

Appendice E : Enquête auprès des établissements d'enseignement

1. Dans quelle province ou dans quel territoire se trouve votre établissement d'enseignement?

- Terre-Neuve-et-Labrador
- Île-du-Prince-Édouard
- Nouvelle-Écosse
- Nouveau-Brunswick
- Québec
- Ontario
- Manitoba
- Saskatchewan
- Alberta
- Colombie-Britannique
- Yukon
- Territoires du Nord-Ouest
- Nunavut

2. Quel type d'établissement d'enseignement représentez-vous?

- Université
- Collège
- Conseil/arrondissement scolaire
- École de langues
- Autre (veuillez préciser) :

3. Quel type de bureau ou de département représentez-vous? Veuillez choisir **toutes** les réponses qui s'appliquent

- Registraire
 - Recrutement/Admissions
 - Bureau des étudiants étrangers
 - Bureau du doyen/recteur
 - Bureau de perfectionnement professionnel
 - Bureau de placement professionnel
 - Bureau de département/faculté
 - Autre (veuillez préciser) :
-
-
-
-

4. Pouvez-vous brièvement décrire votre rôle en ce qui concerne les étudiants étrangers?

5. Quelle information et/ou quel soutien votre établissement d'enseignement a-t-il utilisés ou reçus concernant les étudiants étrangers au cours des 12 derniers mois? Veuillez choisir **toutes** les réponses qui s'appliquent.

- Guide à l'intention des représentants désignés des établissements d'enseignement (RDEE) pour le Programme de permis de travail hors campus
- Guides de CIC - Traitement des demandes à l'étranger - Étudiants (OP12) et/ou Procédures des travailleurs étrangers temporaires (FW1)
- Guides de CIC concernant les demandes de permis d'études et/ou de travail pour les étudiants étrangers
- Visites des lieux, présentations et réunions avec des représentants de CIC
- La section « Étudier » du site Web de CIC
- Bulletins d'information de CIC et/ou autre information sur les programmes et les politiques concernant les étudiants étrangers

- Information de CIC sur les délais de traitement des demandes des étudiants étrangers et/ou sur les taux d'acceptation
- Aide du Télécentre de CIC
- Autre (veuillez préciser ci-dessous) :

6. En général, dans quelle mesure diriez-vous que cette information et/ou ce soutien ont été utiles pour votre travail concernant les étudiants étrangers?

- Aucune utilité
- Pas très utile
- Un peu utile
- Très utile
- Je ne sais pas
- Sans objet

Commentaires :

7. Votre établissement d'enseignement a-t-il besoin d'information ou d'un soutien additionnel de la part de CIC pour votre travail relatif aux étudiants étrangers en ce qui concerne :

	Oui (veuillez préciser ci-dessous) :	Non	Je ne sais pas
les permis d'études?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les permis de travail pour les étudiants étrangers (hors campus, postdiplôme)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les possibilités d'obtenir la résidence permanente (p. ex. catégorie de l'expérience canadienne)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires :

8. Votre établissement d'enseignement dispose-t-il d'un mécanisme pour participer à des discussions et/ou pour communiquer avec CIC au sujet des étudiants étrangers? Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.

- Une association nationale représentant vos intérêts (p. ex. Bureau canadien de l'éducation internationale, Association des universités et collèges du Canada, Association des collèges communautaires du Canada)
- Un représentant du gouvernement provincial
- Des représentants régionaux/locaux de CIC
- Réseau des représentants désignés des établissements d'enseignement (RDEE) pour le Programme de permis de travail hors campus
- Autre (veuillez préciser ci-dessous) :
- Mon établissement d'enseignement ne dispose pas ou n'utilise pas de mécanisme

9. En général, quel est votre degré de satisfaction à l'égard des mécanismes en place pour participer à des discussions et/ou pour communiquer avec CIC au sujet des étudiants étrangers?

- Très satisfait
- Satisfait
- Ni satisfait, ni insatisfait
- Insatisfait
- Très insatisfait
- Je ne sais pas

Commentaires :

10. Quels avantages économiques, sociaux et/ou culturels les étudiants étrangers apportent-ils à votre établissement d'enseignement? Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.

- Accroître la diversité du milieu d'apprentissage (internationalisation)
- Fortifier la réputation de l'établissement d'enseignement à l'étranger
- Augmenter les revenus
- Comblent les pénuries d'étudiants
- Autre (veuillez préciser ci-dessous) :
- Aucun avantage

11. Au cours des 12 derniers mois, votre établissement d'enseignement a-t-il connu l'une des situations suivantes?

	Oui	Non	Je ne sais pas
a) Un étudiant étranger inscrit dans votre établissement d'enseignement ne se présente jamais.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Un étudiant étranger quitte votre établissement d'enseignement (ou ne se présente plus aux cours) avant d'avoir terminé son programme d'études et sans fournir un avis approprié.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Un étudiant étranger potentiel fournit une fausse lettre d'admission nommant votre établissement d'enseignement dans sa demande de permis d'études.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) Un étudiant étranger potentiel fournit de faux certificats et bulletins scolaires de son propre pays dans la demande d'admission qu'il présente à votre établissement d'enseignement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
e) Un tiers consultant ou recruteur (aidant soit votre établissement d'enseignement ou un étudiant étranger souhaitant s'inscrire ou inscrit à votre établissement d'enseignement), affiche un comportement inapproprié ou contraire à l'éthique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f) Un étudiant étranger fréquentant votre établissement d'enseignement ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour vivre confortablement au Canada	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires :

12. Votre établissement d'enseignement dispose-t-il d'un mécanisme pour confirmer le statut (p. ex. niveau d'études, présence, etc.) des étudiants étrangers inscrits à vos programmes?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

13. Si oui, comment votre établissement d'enseignement vérifie-t-il le statut des étudiants étrangers? Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.

- Au moyen du Système de notification électronique (SNE) pour les étudiants étrangers ayant un permis de travail hors campus
- Autre (veuillez préciser ci-dessous) :

14. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec chacun des énoncés suivants concernant la procédure de demande de permis d'études.

	Entièrement en désaccord	En désaccord	Ni en accord, ni en désaccord	D'accord	Tout à fait d'accord	Je ne sais pas
a) Mon établissement d'enseignement connaît la procédure régissant la présentation des demandes de permis d'études et il peut fournir de l'aide aux étudiants étrangers, au besoin.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b) Lorsque mon établissement d'enseignement demande de l'information et/ou de l'aide à CIC concernant la procédure de demande du permis d'études, CIC répond en temps opportun.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c) Les délais de traitement des demandes de permis d'études sont raisonnables.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d) La prise de décisions concernant les demandes de permis d'études est uniforme et appropriée.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires :

c) CIC consulte et fait participer suffisamment les établissements d'enseignement lors de l'élaboration des politiques et des programmes concernant les étudiants étrangers.

d) Les politiques et les programmes de CIC facilitent l'entrée des étudiants étrangers.

e) Les politiques et les programmes de CIC facilitent l'accès à l'emploi des étudiants étrangers.

f) Le Canada offre aux étudiants étrangers des possibilités d'études et d'emploi qui sont compétitives par rapport à celles offertes dans les autres pays.

Commentaires :

17. Quelles suggestions ou recommandations votre établissement d'enseignement formulerait-il pour améliorer la conception et la prestation des programmes de permis d'études et/ou de permis de travail de CIC à l'intention des étudiants étrangers?
